



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

## **Universitätsbibliothek Paderborn**

### **Traité De La Paresse Ou L'Art De bien employer le temps**

**Courtin, Antoine de**

**Paris, 1673**

XXVI. Conduite pour les femmes, & premierement, que les meres doivent avoir soin de leurs enfans, & les nourrir elles-mesmes, si elles le peuvent.

**urn:nbn:de:hbz:466:1-10361**

Mais , Monsieur l'Abbé , interrompt Angelique , vous oubliez les Dames.

Vous me pardonnerez , Mademoiselle , reprend - t'il ; car les principes generaux comme sont ceux - cy , regardent en un sens aussi bien les femmes que les hommes.

Il est bien vray que nous pouvons dire , qu'il y a deux choses qui doivent faire proprement l'occupation des femmes.

LA premiere, est le soin qu'elles doivent à leurs enfans si elles en ont , & particulièrement dans leur enfance. Je n'ose pas dire de leur donner la mammelle.

En effet , Monsieur l'Abbé , interrompt Zeroandre, avez vous vû des femmes de qualité nourrices ?

Je n'en ay guere vû à la verité , répond Theotée.

XXVI.

Conduite pour les femmes, & premierement, que les meres doivent avoir soin de leurs enfans, & les nourrir elles-mêmes, si elles peuvent.

Mais faut il s'arrester à ce que le monde fait ; le monde extravague ; donc il faut extravaguer. C'est un des grands abus qui soient dans le monde : car si la nature a donné aux femmes, quelques foibles qu'elles soient, la force de porter leurs enfans, & d'accoucher ; elle leur donne aussi celle de les nourrir ; & il en est de même de toutes les choses de la nature. Ce n'est estre mere qu'à demy, de ne pas nourrir le fruit que l'on met au monde: La terre qui est la mere commune de toutes choses, ne l'est pas pour les produire seulement ; mais bien plutôt pour les nourrir ; Et il n'y a point d'animaux, qui ne nourrissent leurs petits. Aussi ne ferois-je point difficulté de mettre ces meres qui abandonnent ainsi leurs enfans à des meres supposées, au rang de celles qui les jettent ou les exposent.

Vous

a Pessimū  
mihi no-  
minae au-  
storiē rei  
getendæ  
vulgum.  
Vulgo  
peccatur ;  
vulgo lu-  
ditur  
alea ; vul-  
go com-  
meatur ad  
fornice S.  
vulgo  
fraudatur  
potatur,  
infantit.  
Eras: co l.  
pverp.

Vous nous dites-là Monsieur l'Abbé, s'écria Zeroandre, une chose abominable.

Et c'est aussi Monsieur, reprend Theotée, ce qui vous en doit donner de l'horreur. Car n'est-ce pas une espece d'exposition de laisser un enfant tout tendre, tout chaud de la chaleur de sa mere, ne soupirant qu'après sa mere, ne demandant que sa mere par des cris qui toucheroient des bestes sauvages, de le laisser, dis-je, & de l'exposer à une femme qui peut-estre n'a pas le corps sain non plus que l'ame, & qui fait plus d'estat d'un peu d'argent qu'on luy promet que de l'enfant. Je veux même, si vous le voulez, continuë Theotée, que cette femme soit saine. Croyez vous pour cela que la santé d'un enfant encore tout tendre ne soit pas interessée, de luy oster une nourriture à la.

N

quelle il estoit acoustumé , pour luy donner une nourriture étrangere ? Nous en faisons nous-mêmes tous les jours l'expérience , & voyons combien nostre santé s'altere par de mauvaises viandes , ou aufquelles nostre estomac n'est point acoustumé.

Mais c'est-là peu de chose ; le mal est bien plus grand , en ce que cette même nourriture qui luy corrompt le corps , luy corrompt aussi l'esprit.

Je ne vous pardonneray pas cette Philosophie , interrompt Zeroande. Car à ce compte-là, l'ame dépendroit des viandes que nous mangerions, & ce seroit une ame corporelle.

Sans cette consequence Monsieur , reprend Theotée , vostre raisonnement seroit juste.

Quoy ? s'écrie Zeroandre, mon ame dépend de ce que je mange.

Sans doute , répond Theotée,  
 & il est aisé de le voir : car si le  
 corps se corrompt par la mau-  
 vaise viande , & si l'ame ne peut  
 agir sans les organes du corps ; il  
 s'ensuit qu'elle ne peut agir , ou  
 qu'elle agit mal, si ces organes  
 sont corrompuës. <sup>a</sup> Et pour vous  
 le prouver, n'est-il pas vray que si  
 les yeux sont malades, l'ame a de  
 la peine à voir ? que si les oreilles  
 sont bouchées, elle entend avec  
 difficulté ? que si le cerveau est  
 engagé de fluxions, elle a l'odo-  
 rat empesché ? que si les mem-  
 bres sont engourdis, elle en dis-  
 cerne moins par l'attouchement ?  
 Et que si la langue est malade,  
 elle en a le goust depravé ?

Je le veux Monsieur l'Abbé,  
 interrompt Zeroandre ; mais  
 qu'est-ce que toutes ces choses-  
 là ont de commun avec l'esprit ?  
 Est-ce que quand je me suis brû-  
 lé la langue , & que je trouve

N ij

a Vitiato  
 corpore  
 non age-  
 re animū  
 aut in-  
 comodo-  
 dius agere  
 oportet.  
*Ibid.*

après cela ma viande insipide, j'en raisonne moins ?

\* Vous l'allez voir Monsieur, reprend Theotée, n'est-il pas vray qu'un homme, par exemple, qui aura eu l'esprit vif & bonne memoire, devient stupide & ne se souvient presque plus de rien, quand il a receu quelque grande playe à la teste, ou qu'il a fait quelque grande chute, ou qu'il luy est arrivé quelque grande maladie, ou qu'enfin il est dans un âge fort avancé ? Et cela vient de ce que les organes qui servent au raisonnement, à la memoire, & aux passions estant blessés, l'ame qui ne peut pas raisonner, ny se souvenir ou vouloir sans ces organes, non plus que voir & entendre sans les yeux & les oreilles, déregle aussi toutes ses operations intellectuelles. Or comme les organes de ces operations resident dans le cerveau, il

DE LA PARESSE. 149  
est aisé de voir que la mauvaise  
nourriture & les maladies qu'elle  
cause peuvent nuire au cerveau,  
aussi bien qu'elles nuisent aux  
organes des sens ; puisque l'expe-  
rience nous montre que la co-  
ction des viandes se faisant dans  
l'homme comme dans un alam-  
bic, l'estomac en envoie les bon-  
nes ou mauvaises vapeurs dans le  
cerveau & les organes de l'es-  
prit. Et c'est d'où vient que ceux  
qui sont sujets au vin, par exem-  
ple , ont mauvaise memoire ;  
qu'une trop grande repletion  
cause l'apoplexie ; & qu'enfin  
comme la trop grande faim & la  
trop grande soif dans les enfans  
émouffe l'esprit & la memoire ;  
de même le trop de nourriture  
les rend stupides ( si nous en vou-  
lons croire Aristote ) esteignant  
la vivacité de l'esprit , comme si  
on estouffoit un petit feu en jet-  
tant dessus trop de bois.

N iij

Je commence à comprendre,  
interrompt Zeroandre.

Et ainsi, reprend Theotée,  
vous voyez combien il est impor-  
tant d'empescher que le tendre  
corps d'un enfant ne se corrom-  
pe dans les commencemens;  
parce que toutes les maladies  
qu'il contracte alors sont pres-  
que incurables, & qu'il n'en con-  
tracte pas pour une seule. Et en  
effet nous voyons que de-là vien-  
nent les epilepsies, les maigreurs,  
les foiblez, les surditez, les  
infirmitez du cerveau, les stupi-  
ditez de l'esprit, & par une suite  
infaillible les déreglemens & les  
vices: sans dire que par le peu de  
soin des nourrices grand nombre  
d'enfans ont aussi des ruptures,  
des membres tortus & autres dif-  
formitez.

Erasin.  
Coll.  
puerp.

Une mere peut-elle donc estre  
persuadée de ces choses là, com-  
me il faut qu'elle le soit, si elle

DE LA PARESSE. 151  
n'est aveugle, & renoncer au véritable nom & au véritable devoir de mere?

Oüy Monsieur l'Abbé, interrompt Zeroandre; mais voudriez-vous que les meres interessassent elles-mêmes leur fanté?

Non, répond Theotée, je ne le voudrois pas; car la première charité commence par soy-même. Je sçay que de nourrir un enfant c'est une grande peine, qui demande beaucoup plus de force & de fanté que n'en ont peut-estre des Dames de qualité nourries delicatement; mais ce n'est pas toûjours leur foiblesse qui est cause qu'elles s'épargnent en cela.

Je vous entends, dit Zeroandre, vous estes de l'opinion de ceux qui croyent que c'est pour se trop aimer elles-mêmes.

Je m'en rapporte, reprend Theotée, à leur conscience;

mais il est toujours tres-assuré que la paresse y à bonne part. Le soin continuel que demandent les enfans les fait fremir: cét embarras, ces cris, les importunent; Elles éloignent le plus qu'elles peuvent cét objet de leurs yeux.

Il y à encore une raison, ajoûta Angelique, pourquoy ces Dames haïssent leurs enfans; vous ne la sçavez peut-estre pas; c'est parce qu'ils les font paroistre vieilles. Elles ont pour cela si grand peur qu'ils les appellent seulement leur mere ou maman, que quand cela leur arrive, elles leur donnent le foüet; il faut les appeller ma *menone*, ou pour le plus seur s'aller cacher quand il vient compagnie: cela ne les vieillit pas tant.

Et combien en voyons nous qui les chassent tout à fait de leur maisons, pour les envoyer chez des parens éloignez, & pour les

enfermer dans des Cloistres , où souvent ces enfans passent leur vie sans sçavoir, que par des idées confuses , quel est leur pere & leur mere?

C'est une cruauté , dit Theotée avec indignation , & Dieu en tirera sans doute une vengeance terrible. Traiter ainsi leurs enfans , pendant qu'elles apportent un soin extrême à caresser leurs petits chiens ; que ces chiens ont leurs gouvernantes, & leur viande à part ; que toute la maison est en trouble quand le petit chien est dégoustanté ; que la Dame même est dans une espee de fureur si on le luy derobe, & qu'elle est inconsolable s'il meurt.

J'allay voir dernièrement une Dame, interrompt brusquement Angelique , qui est justement l'original de cette copie. Je vous feray l'histoire, & ne vous la dé-

guiseray pas d'un mot. Je l'allay voir de la part de Madame, pour la consoler d'une petite fille qu'elle avoit qui estoit à l'extrémité, & je l'a trouvoy querelant un de ses amis, parce qu'il avoit fait mine de battre un petit chien qui luy avoit sauté au bas de foye, & comme je croy l'avoit mordu. C'est la plus méchante petite bête que l'on puisse voir, dit après Philargie, toujours grondant, toujours aboyant, à faire perdre patience.

J'en vis aussi l'expérience un autre jour, continua de dire Angelique, en un homme qui ne va pas souvêt comme je pense dans cette maison. Il s'estoit mis en devoir de faire civilité à cette Dame, & il commença plus de six fois à luy dire, *Madame*, sans pouvoir passer outre: car comme il pensoit faire son compliment, ce petit chien se jettoit à

ces jambes ; & cét homme songeant au plus pressé quittoit aussitost la Dame , & se baissoit pour se garder comme il pouvoit avec son gand ; puis se redressant, il recommençoit toujours *Madame*, & le petit chien de revenir à la charge , & l'homme de se mettre en deffense ; enfin on ne sentendoit point parler ; la Dame cependant estenduë dans son fauteuil se contentoit de dire de temps en temps d'un ton grave. *Taisez-vous fripon*. Et le fripon, qui est élevé en enfant gâté, aboyoit toujours. Je pensay mourir de rire. Il fut impossible à cét homme de passer le mot de *Madame*, sans se mettre au hazard d'estre mordu ; & je croy qu'il en seroit encore-là , si de bonne fortune une Damoiselle ne fust venuë dans la chambre, & n'eust pris le chien.

Mais pour revenir à mon histo-

re lugubre ; jc ne luy eust pas plutoft fait entendre la part que Madame prenoit à son affliction, qu'il entra une femme de chambre toute éplorée, & hors d'elle-même, qui luy dit, *Madame, nostre pauvre enfant rend le dernier soupir ; venez Madame, pour luy donner vostre benediction. On est allé avertir Monsieur, levoila qui monte à grand haste. Hô l'Epine,* répondit elle, *que m'allez vous dire là ? où voulez vous que ie monte à une seconde chambre ? L'Epine redouble fondant en larmes ; hé Madame venez voir mourir vostre enfant. Mon Dieu laisse moy-là,* dit la Dame en fronçant le sourcil, *ne me romps point la teste. Et ce fut-là tout ce que l'on en pult tirer ; l'enfant mourut un quart-d'heure après, & cette Dame en receut la nouvelle de la même façon. Tout ce que je vous dis, je l'ay veu de mes propres yeux, &*

entendu, comme l'on dit, de mes oreilles.

Abominable paresse qui renverse les loix de la nature! s'écria Theotée qui en parut touché; meres dénaturées! vous avez bon besoin que Dieu soit vostre pere d'une autre maniere, que vous n'estes meres à vos enfans. Je suis tout émeu de cette inhumanité. Les bestes qu'elles cherissent tant serviront un jour à leur condamnation. Elles devroient du moins suivre leur exemple, & voir les soins que chacune a de ses petits, jusqu'à hazarder sa propre vie. En effet c'est violer les loix de la nature & celles de Dieu que de faire autrement.

Et c'est pour cela, comme j'avois commencé à dire, que le soin que doit avoir une mere de son enfant, est un devoir indispensable & le plus digne d'une femme vertueuse. C'est aussi ce que

1. Timoth  
ij. ch. 15.

Ib. ch. v.  
4.

Ib. 10.

nous enseigne saint Paul , lors qu'il dit que ce seront même les enfans qui sauveront leurs meres, peu saintes d'ailleurs ; *Elles se sauveront, neanmoins par les enfans*, dit ce grand Apostre , *qu'elles mettent au monde , en procurant qu'ils demeurent dans la foy , dans la charité , dans la sainteté , & dans une vie bien réglée.* Il veut que ce soit leur principale occupation, comme il l'ordonne à toutes les meres en l'ordonnant aux veuves : *Que si*, dit-il , *quelque veuve à des fils ou des petits fils , qu'elle aprenne premierement à rendre pieuse sa famille, donnant à ses enfans l'éducation qu'elle a receüe de son pere & de sa mere.* C'estoit même l'éducation dont nous parlons qui establissoit sur toutes choses la reputation d'une femme , quand il s'agissoit de l'admettre au ministère de l'Eglise. *Qu'on puisse rendre témoignage*, dit saint Paul,

*de ses bonnes œuvres ; si elle a bien élevé ses enfans.* C'est donc cette éducation qu'une honneste femme se doit proposer pour la premiere & principale partie de son occupation ; & si elle a des raisons de ne point nourrir elle même ses enfans , elle n'en a point de leur refuser cette seconde nourriture ; puis qu'il y va de son salut , comme nous venons de voir.

Mais Monsieur l'Abbé, interrompt Zeroandre , est-ce donc que l'éducation des enfans ne regardera que la mere , & que le pere ne s'en mettra point en peine ? je croirois tout le contraire : car les hommes ont pour la plupart de l'estude & de l'expérience , ils sçavent mieux qu'une femme la conduite qu'il faut tenir pour élever un enfant.

Je ne vous dis pas Monsieur , répond Theotée , en recommen-

dant l'éducation des enfans à la mere , que le pere soit dispensé de ce soin-là : je parlerois moy-même contre saint Paul qui dit en termes precis ; *Et vous peres, ayez soin de bien élever vos enfans en les corrigeant & les instruisant selon le Seigneur.* (Bien loin donc que les peres doivent s'exemter de ce soin, je pretens que ce doit estre leur principal employ. Mais parce que le mary a le faix des affaires à porter , & que ces affaires l'engagent & le détournent ; J'entens que la femme qui a la conduite du dedans de la maison le seconde , & le represente dans cette occasion ; j'entens qu'elle n'ait rien tant à cœur que la bonne éducation de ses enfans , qu'elle y veille incessamment pour elle & pour son mary , à qui elle est obligée d'en rendre compte.

De plus , on peut faire de ce  
soin-

Eph. cap.  
vj. 4.

soin-là un partage égal, laissant l'éducation des enfans à la femme sous les ordres du mary pendant leur premiere jeunesse; cet âge estant plus propre à estre gouverné par des femmes que par des hommes: Et aux maris ensuite quand leurs enfans seront plus avancez en âge, & qu'ayant l'esprit un peu formé ils commenceront à estre capables de choses plus solides.

C'est un partage qui est si naturel dans le mariage, qu'il en a même esté de tout temps une des consolations essentielles. *Il n'y a point*, dit un ancien plus prudent que je ne suis, *de plus honneste consolation à un homme; que de prendre une femme qui partage avec luy la bonne & la mauvaise fortune; à qui il puisse confier ses secrets; à qui il puisse confier ses enfans dans leur bas âge.*

a Litteris  
jam ac  
seniori-  
bus dis-  
ciplinis  
imbuen-  
dum, quæ  
factis pa-  
tris est  
potus  
quam  
matris.

*Erasm.*  
*coll. puerp*

Tacit. xlii  
ann.

○

L'éducation des enfans , dit Aristote , est le partage de la femme , & leur instruction dans les sciences est celuy du mary. a

a Hulus.  
id. uxoris  
est ednca-  
tio, illius  
Id. viri,  
institi-  
tion.

Arist. de  
cura rei  
fam. cap.  
ε.

En verité je ne sçauois vous dire à qui nous donnons en cela le plus important soin. Car toute la vie de l'homme dépend absolument du tour qu'on luy donne dans son enfance; & je ne suis pas du sentiment de bien des gens, qui s'imaginent qu'il faut les traiter comme de petits animaux, sans avoir d'autre soin pour eux, que de leur bien donner à manger; leur laissant sur ce principe, corrompre l'esprit & les mœurs par des gouvernantes & des valets.

C'est une erreur qui est d'autant plus pernicieuse que l'homme bien-souvent est tel dans ses derniers jours, qu'il a esté dans ses premières années.

En effet, reprend Zeroandre,

il me vient dans l'esprit, que c'est une remarque que chacun fait tous les jours sans y penser, lors que par exemple on se plaint d'un homme à un autre, & que l'on dit bien souvent c'est un obstiné, c'est un interressé; *ha je le connois,* répond celuy à qui on parle, *nous avons estudié ensemble, nous avons esté tout petits chez un même maistre, il se battoit deux heures pour une pomme.*

C'est donc, continuë Theotée, de ces premieres teintures que l'on donne aux enfans touchant l'honnesteté, la vertu, la crainte de Dieu, que dépend la suite de leur vie: car comme selon la nature corrompuë la jeunesse penche toujours au mal; c'est lors que la plante est tendre, pour me servir de la comparaison ordinaire, mais juste, qu'il faut la redresser, parce que si on attend qu'elle se soit fortifiée dans une

mauvaise habitude, elle fera inflexible au bien, de même qu'un arbre qui rompt plutôt qu'il ne ploye.

XXVII

*Que les femmes doivent en 2. lieu avoir soin de la conduite de leur maison.*

*Tite cap. ij. 4. 5.*

*La Ve ille foris par-  
ta affer-  
ret, hæc  
intus cõ-  
tervaret  
allata.  
Arist. de  
anra rez  
fam. cap.  
3.*

LA seconde partie de l'occupation d'une femme, selon le même saint Paul, est le menage; *Apprenez aux femmes avancées en âge d'inspirer aux ieunes d'aimer leurs maris & leurs enfans; a estre bien réglées, chastes, sobres, attachées à leur menage.*

C'est l'œconomie qui est bien plus le partage de la femme que de l'homme; celui-cy ayant naturellement pour sa part la peine de gagner dequoy faire subsister sa famille; & la femme ayant pour la sienne le soin de bien menager au dedans ce que son mary a acquis au dehors: Et ce menage n'occuperoit que trop les femmes, si elles avoient le courage de s'y bien appliquer.